

Le 26 juin 2014

Offre publique d'achat visant
les actions de la société



Initiée par



Présentée par



**Communiqué de mise à disposition de la note
d'information et des informations relatives aux
caractéristiques, notamment juridiques,
financières et comptables d'Atos**

Prix de l'offre : 4,90 euros par action Bull et 5,55 euros par OCEANE Bull

Durée de l'offre : du 27 juin au 31 juillet 2014 inclus

Avis important

Dans le cas où le nombre d'actions non présentées à l'offre par les actionnaires minoritaires de Bull ne représenterait pas, à l'issue de l'offre publique d'achat, plus de 5% du capital ou des droits de vote de Bull, Atos se réserve la possibilité de mettre en œuvre, dans un délai de trois mois à l'issue de la clôture de l'offre publique d'achat, conformément aux articles L. 433-4 III du code monétaire et financier et 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Bull non apportées à l'offre publique d'achat moyennant une indemnisation égale au prix de l'Offre.

Atos se réserve également la possibilité de demander à l'AMF, dans un délai de trois mois à l'issue de la clôture de l'offre publique d'achat, conformément aux articles L. 433-4 IV du code monétaire et financier et 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire visant les OCEANes émises par Bull non apportées à l'offre publique d'achat, si les actions non apportées à l'offre publique d'achat détenues par les actionnaires minoritaires et les actions susceptibles d'être émises à la suite de la conversion des OCEANes non présentées à l'offre publique d'achat, ne représentent pas plus de 5% de la somme des actions existantes de la Société et des actions susceptibles d'être créées du fait de la conversion des OCEANes, moyennant une indemnisation égale au prix de l'Offre.



Le présent communiqué est établi et diffusé en application des dispositions de l'article 231-27 2° et de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son Règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique du 24 juin 2014, apposé le visa n°14-327 en date du 24 juin 2014 sur la note d'information d'Atos relative à l'offre publique d'achat, suivie si les conditions sont réunies du retrait obligatoire, portant sur les actions Bull non encore détenues par Atos.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Atos ont été déposées auprès de l'AMF le 24 juin 2014, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF.

La note d'information ainsi que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Atos sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Atos (www.atos.net), et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

- Atos, 80 Quai Voltaire River Ouest 95870 Bezons, et
- Rothschild & Cie Banque, 29 avenue de Messine, 75008 Paris.

Contact

Relations Investisseurs: Gilles Arditti

Tel +33 (0) 1 73 26 00 66
gilles.arditti@atos.net

Presse: Sarah-Pearl Bokobza

Tel +33 (0) 6 10 86 01 72
sarahpearl.bokobza@atos.net

L'Offre est faite exclusivement en France. Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et l'acceptation de l'Offre peuvent faire l'objet dans certains pays d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Atos SE décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Le projet de note d'information et la documentation relative à l'Offre sont soumis à l'examen de l'AMF. Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents relatifs à l'Offre avant de prendre une quelconque décision relative à l'Offre.

A propos d'Atos

Atos SE (Société Européenne), acteur international des services informatiques avec un chiffre d'affaires annuel de 8,6 milliards d'euros et 76 300 collaborateurs dans 52 pays, fournit à ses clients du monde entier des services de conseil & d'intégration de systèmes, d'infogérance et des services transactionnels par l'intermédiaire de Worldline, le leader européen et un acteur mondial dans les services de paiement. Grâce à son expertise technologique et sa connaissance industrielle, Atos sert ses clients dans différents secteurs : Industrie, distribution & transports, Secteur public & santé, Services financiers, et Télécoms, médias & services aux collectivités.

Atos déploie les technologies qui accélèrent le développement de ses clients et les aident à réaliser leur vision de l'entreprise du futur. Atos est le partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Groupe est coté sur le marché NYSE Euronext Paris et exerce ses activités sous les noms d'Atos, Atos Consulting, Worldline et Atos Worldgrid. Pour plus d'informations: www.atos.net.